

Ceffonds, le 6 juillet 1914.

5281



Bien cher ami,

Stencillons d'un pair des vingt mille francs. Nous ne les tenons pas encore, et je crois, au surplus, que je n'en jouirai pas longtemps. Ce sera, comme vous savez, grande joie pour la Gouvernante. Mais, en vertu de notre règlement, le supplément touchera dix mille. N'empêchez qu'il en restera toujours plus au titulaire qu'avec notre présent traitement de femme. N'ayant pas assisté à la dernière réunion du Collège, je ne sais pas que M. P. a choisi pour supplément.

Le savant suédois dont je vous avais parlé a passé toute la semaine dernière ici. Il s'était logé dans un hôtel de Monsieur en l'Her, et tous les matins à dix heures nous avions une conversation sur les matières de nos études. Il tenait à me consulter particulièrement sur un travail qu'il a préparé sur les plus anciennes formules de la liturgie chrétienne. C'est un homme très remarquable et, je crois, un savant de grand avenir, pas

1852
germanophile comme beaucoup le sont
en son pays, mais véritablement
impérialiste.

Je pense comme vous que la
Paix est réglée en bonnes conditions pour
nous, et que l'Allemagne sera
forcée de les subir en dépit des efforts
qu'elle fera pour s'y soustraire autant
qu'elle pourra. Le tout pour nous,
et nous voulons que la Paix tienne,
et se nous gouverner sagement. Or, les
éléments perturbateurs ne manquent pas.
Pas plus tard que ce matin j'ai vu
un journal socialiste dans la publication
commencée aujourd'hui même pour la Haute-
Normandie, évidemment en vue des élections.
On y reprend avec le thème de Paix comme
préparation à une nouvelle guerre; et cela est
dans le socialisme international, etc. etc.
Je ne crois pas que cela prenne, mais il
faudra veiller au grain.

La question des négociations avec
Rome et de la représentation de la
France auprès du Saint-Siège ne me
paraît pas avoir été traitée au clair dans
le récent débat. Il ne me paraît pas souhaitable
que la France ait un ambassadeur en
permanence auprès du Pape, qui n'est

chef d'aucun Etat. Il est naturel pourtant
 qu'on négocie avec le pape pour les
 affaires où nous le rencontrons sur notre
 chemin. Cela peut se faire sans l'appareil
 des relations diplomatiques internationales.
 Encore moins est-il besoin d'en venir à
 Paris. Le concordat n'existe plus, qu'on
 se garde bien de le rétablir. Mais il est
 souhaitable que l'on fasse agréer par le
 pape le statut actuel de l'Eglise en France,
 tel qu'il résulte de la loi de séparation. On
 trouvera par la même occasion quelques
 garanties pour le choix des évêques, mais sans
 en choisisse très arbitrairement. Il
 suffira certainement beaucoup mieux
 de l'en empêcher, — et pourquoi pas? — que
 le pape désigne les candidats qui lui
 seraient présentés par les évêques de la
 province ecclésiastique et les clergés intéressés. On
 peut traiter avec le pape sans favoriser aucune
 de ses prétentions politiques et en garantissant
 le clergé français contre l'absolutisme pontifical.
 Ce fut toujours la politique des rois, et elle
 n'eût point si mauvaise.

Affectueux respects

A. Loisy

2585